

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

*Prix de l'abonnement:*

Pour un an, la Feuille prise au bureau, fr. 6»—  
 » par la poste, franco, » 7»—  
 Pour 6 mois, prise au bureau, » 5»50  
 » par la poste, franco, » 5»75  
 On s'abonne à toute époque.

PARAISSANT

LE JEUDI ET LE SAMEDI.

On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, N° 5.

*Prix des annonces.*

Pour 1 ou 2 insertions: de 4 à 5 lignes, 50 centimes  
 » » » de 6 à 8 » 75 »  
 » » » de 9 l. et au-dessus 10 c. p. lig.  
 Pour 5 insertions: de 4 à 5 lig. 75 centimes.  
 » » de 6 à 8 » 1 franc.  
 » » de 9 lig. et au-dessus 15 c. par lig.

Observations météorologiques en 1860.

DATES	TEMPÉRATURE			Baromètre en millim. réd. à 0.	Eau tombée dans les 24 h. en millim.	VENT DOMIN.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMÈT. en mètr.	Température du LAC en degrés cent.	
	9h. du m.	Minim.	Maxi.							
Février.				Midi.						
NEUCHÂTEL.	7	1	-0,5	5	729,5	0,0	Vent.	Clair, couv.	1,850	4,8
	8	1,5	0,0	4,8	722,8	0,0	Id.	Clair.	1,842	4,8
	9	4	0,4	6	715,0	0,0	Id.	Couvert.	1,855	5

EXTRAIT

DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du jeudi 9 février 1860.

FAILLITES.

1. Par jugement en date du 51 janvier 1860, le tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, a prononcé le décret des biens et dettes du citoyen Jacques Luthy, de Männedorf (Zurich), âgé de 57 ans, fils de Rodolphe, marchand d'aunages à la Chaux-de-Fonds, et a renvoyé la liquidation de cette masse au juge de paix. En conséquence, les créanciers du dit Luthy sont invités à faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix de la Chaux-de-Fonds, dès le 9 février courant, au 9 mars 1860; ce dernier jour jusqu'à 4 heures du soir. Ils sont de plus, requis de se présenter à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, le samedi 10 mars prochain, à 9 heures du matin.

TUTELLES ET CURATELLES.

2. Dans sa séance extraordinaire du 26 janvier courant, la justice de paix du cercle de Môtiers a nommé un curateur au citoyen Ami feu Louis-Simon Jeanrenaud, de Môtiers, en la personne de son cousin le citoyen Henri-Louis Blaser, horloger, domicilié au dit Môtiers, lequel porte sa nomination à la connaissance du public pour sa direction. Il invite en même temps tous ceux qui ont été en relation d'intérêts avec le pupille Jeanrenaud, à lui faire connaître leurs réclamations pendant le courant de février prochain, afin de pouvoir établir et déposer l'inventaire de cette masse.

Fin de l'extrait de la feuille officielle.

IMMEUBLES A VENDRE

5. M. Samuel feu Georges Favarger, à la Coudre, offre à vendre les immeubles suivants:

Une maison située à la **Favarge**, renfermant un logement avec portion de grange et une écurie, et ayant comme dépendances un jardin au midi, contenant  $\frac{1}{4}$  d'ouvrier environ, et un plantage d'environ  $\frac{3}{4}$  d'ouvrier à l'ouest, garni de bons arbres fruitiers.

S'adresser au propriétaire pour voir ces immeubles et pour traiter de gré à gré.

Dans le cas où il pourrait convenir à l'acquéreur de la propriété ci-dessus, d'acheter une vigne en très-bon plant, contenant environ 4 ouvriers et située tout près de la maison, le propriétaire sera accommodant pour le prix.

4. Il sera exposé en vente, le jeudi 23 février 1860, à 5 heures après midi, par voie de minute en l'étude du notaire Clerc, à Neuchâtel, Grand-

rue, n° 6, une propriété près cette ville, dans une charmante exposition, près des anciennes poudrières, entre la route de France et le chemin de Beauregard, consistant en 14 ouvriers de vigne et 4 ouvriers environ en verger, peuplé d'arbres en pleine valeur, avec maison sus-assise renfermant belle chambre à feu, cuisine, caveau, citerne; cet immeuble conviendrait surtout à quelqu'un qui voudrait créer une petite campagne. S'adresser, pour le prix et les conditions, au notaire dépositaire de la minute.

5. Le samedi 18 février 1860, dès les 6 heures du soir, M. Henri Devillfort exposera en vente par voie de minute, à l'hôtel-de-ville de Boudry, les immeubles ci-après, situés rière Boudry:

1° A **Brassin**, une vigne plantée en rouge, d'environ  $2\frac{1}{2}$  ouvriers; limitant de joran le notaire Baillot, et d'uberre dame l'ancienne Barbier-Seiler.

2° A **Rosset**, une vigne d'environ 2 ouvr.; joûtant de vent l'ancien D. Amiet, et de bise dame l'ancienne Barbier-Seiler.

3° A la **Conrade**, une vigne contenant environ  $1\frac{1}{4}$  ouvrier; joûte de vent Ed. Martenet, et des trois autres côtés l'ancien Aug. Gribolet.

4° A **Lièvre**, une vigne d'environ 2 ouvr.; avec un plantage de  $\frac{1}{4}$  d'émine environ, joûte de vent le major Ch. Barbier, et de bise et joran L. Rudillon.

5° A **Lierre**, une vigne d'environ 1 ouvrier; limitant de vent l'assesseur H. Bindith et de bise Mad. Vust.

6° A **Bergeresse**, une vigne d'environ  $2\frac{1}{2}$  ouvriers; joûte de vent Samuel Collet, et de bise François Rouge.

7° A **Vaulaneuf**, une charmante vigne, en un max de 17 ouvriers, dont  $1\frac{1}{2}$  en rouge; limitant de vent F. Porret et F. Ecuyer, et de bise F. Ecuyer et Aug. Pochon.

8° A **Vaulaneuf**, un jardin contenant une émine environ; joûte de vent le n° 7 et le greffier Amiet, et de bise Philippe Bovet.

9° Au même lieu, un petit pré d'une émine environ; limitant de vent le dit n° 7 et de bise François Ecuyer.

10° Au même lieu, un pré de  $1\frac{1}{2}$  émine environ, avec 4 arbres en rapport; joûtant de vent le pré de l'état, de bise Pise Ph. Bovet, et de joran Aug. Bourquin.

11° Au même lieu, un pré de 12 émines environ, peuplé d'arbres divers en plein rapport; joûte de vent les hoirs de Jaq.-Adolphe Barbier, et de bise L. Udriet, H. Pettavel et Ch. Barbezat.

S'adresser, pour voir ces immeubles, dont les vignes, en particulier, sont dans un parfait état de culture, à M. Devillfort lui-même, qui fera en même temps connaître les conditions très-favorables de cette vente.

MAISON A VENDRE.

6. On offre à vendre, une maison située au centre du village de Corcelles, renfermant un logement avec galetas et chambre à resserrer; au rez-de-chaussée une chambre, cave et anti-cave, qui peut servir à l'emplacement d'un pressoir. Un jardin et un petit verger avec arbres fruitiers attenants à la maison. S'adr. à Jacob Hess, propriétaire, à Corcelles.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Montes à la Jonchère.

7. L'hoirie de Charles-Henri Guyot vendra publiquement tout l'entrain de labourage de celui-ci, le lundi 27 février courant, dès les 9 heures du matin, savoir: deux excellentes vaches à lait; 10 à 15 toises de bon foin; 10 à 12 mesures d'orge; 25 à 30 mesures d'avoine; 5 chars dont un à brecette, charrues dont une belge, une glisse avec brecette, herses, vans, rouleau, chaînes, enrayois, arches, sabots, faux, fourches et rateaux, harnais, tonneaux, jougs et quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

Liquidation de pendules.

8. Le public est informé que la vente de pendules annoncée par M. **Edouard Calame-Billard**, horloger, aura lieu publiquement et juridiquement le jeudi 16 février courant, dès les 9 heures du matin, dans le magasin de l'exposant, maison Reuter, en face du palais Rougemont.

A VENDRE.

9. M. Théophile Prince, épiciier, rues du Seyon et des Moulins, offre à l'honorable public et par telles quantités que l'on désirera, outre ses bons vins blanc et rouge de Neuchâtel, à la boîte, un assortiment de vins vieux en bouteilles dans les meilleurs choix, savoir:

- Bordeaux rouge et blanc.
- Beaujolais.
- St-Georges.
- St-Perey.
- Rouge Neuchâtel 1857 et 1858.
- Rhum.
- Arac, soit rhum blanc très-vieux.
- Vieux vins blancs du midi.
- Marsalla.
- Bourgogne.
- Vieux Xérés.
- Blanc Neuchâtel 1857 et 1858.
- Vieille eau de vie.

Il espère, par l'excellent choix des marchandises qu'il offre, et ses prix modérés, satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs visites.

10. A vendre, à l'amiable, pour cause de départ, un mobilier presque neuf, consistant en lits, canapé, fauteuils, glaces, piano en palissandre, bureau de dame en bois de rose, lavabo, petit char d'enfant, grand tapis, batterie de cuisine, etc. S'adr. faubourg du Crêt, n° 1, 2<sup>me</sup> étage, tous les jours de 10 à 2 heures.

## Librairie E. Klingebell,

Grand' rue, à Neuchâtel.

Cours complet de langue allemande.

11. **A B C et Syllabaire**, 75 c. Le même orné de 18 gravures coloriées, fr. 1.50.  
**Premières leçons de langue allemande**, par Eugène Favre, fr. 1.25.  
**Cours élémentaire de versions allemandes**, par J. Ulrich, 50 c.  
**Grammaire pratique de la langue allemande**, par L. Georg, fr. 3.  
**Lectures allemandes**, par E. Favre, f. 2.  
**Cours de thèmes allemands**, par E. Favre et S. Strebinger, fr. 2.  
**Exercices pratiques de conversation allemande**, par le Dr Fr. Nessler et R. Sperber, fr. 1.  
**Manuel de la conversation allemande et française**, par E. Favre et F. Reiss, fr. 1.50.  
**Vocabulaire allemand-français**, disposé par ordre des matières, fr. 1.25.  
**Modèles d'écriture allemande**, par A. Diederichs, fr. 1.

## Magasin de mousselines et broderies,

rue neuve du Seyon, 3,

12. Reçu une belle partie de **broderies** au dernier goût, **mousselines unies et façonnées** pour robes. **Robes brodées. Rideaux.** J.-J. EGGER, fils.

15. A vendre, de la salade nouvelle, une belle collection de jacinthes en fleurs ou non fleuries. Primevères de Chine à très-bas prix. Camélias et Rhododendrons en boutons. Chez le même on peut avoir, comme les années passées, de bonnes graines de légumes et fleurs, graines fraîches et garanties. S'adresser à Louis Graz, jardinier, à la porte du Château.

Nouvelle publication:

LE

## TOUR DU MONDE

NOUVEAU

### JOURNAL DES VOYAGES

publié sous la direction de M. Ed. Charton, auteur des Voyageurs anciens et modernes, et illustré par les plus célèbres artistes. 52 n° de 20 pages in-4°

Les 52 n° publiés chaque année formeront deux beaux vol. in-4° de 420 pages chacun.

Le prix du n° est de 50 centimes.

Prix de l'abonnement: un an, (2 vol.), 26 fr.; six mois (1 vol.), 14 francs.

Le **Tour du Monde** par la valeur des dessins, la fini des gravures, la beauté du papier, la belle exécution typographique, ne sera pas inférieur aux ouvrages de luxe les plus justement renommés. — On s'abonne à la librairie **L. MEYER et C<sup>e</sup>**, où l'on peut prendre connaissance des quatre premiers numéros.

## La société de matériaux de construction Maret Ritter et C<sup>e</sup>, à Neuchâtel,

avise sa clientèle qu'elle vient de congédier son ancien tui-lier, dont la négligence avait donné lieu à des plaintes; elle l'a remplacé par Dominique Weibel, jusqu'ici contre-maître de la tuilerie de la société de construction à Saint-Imier. Elle annonce en même temps qu'elle a ajouté à ses produits déjà connus la fabrication des tuiles à recouvrement, dites tuiles d'Altkirch, et que par de nouveaux agrandissements à ses usines, elle est en mesure de parfaire aux plus fortes demandes en marchandise parfaite, savoir:

Briques pleines et creuses, drains de toutes dimensions, tuiles, chaux hydraulique et grasse, etc.

16. On offre à vendre, de gré à gré, la fleurie d'environ trois poses de bois de sapin, soit environ 1000 plantes de beau bois de construction, dont 150 plantes à tisons. La forêt est située à une lieue de la ville d'Estavayer, et, sous le rapport de l'exploitation, elle se trouve dans une position des plus avantageuse. S'adresser au notaire Bise, à Gagy, près Payerne.

17. On continue à **liquider** au magasin d'Auguste Convert, rue Saint-Maurice, n° 4, de la bonne draperie en tous genres, à bas prix.

18. Au magasin du faubourg, chez T. Bosson, on vient de recevoir huile d'olive vierge nouvelle, 1<sup>re</sup> qualité, grasse de char en boîtes de 5 à 4 livres, qualité supérieure que tenait M. J. Favre.

19. Chez Abraham Gehrig, rue du Neubourg, sous la voûte, n° 14, on peut avoir tous les jours du bon lait, ainsi que du fromage et du lard.

20. Les amateurs trouveront au **magasin de musique** de M<sup>mes</sup> Lehmann sœurs, d'excellentes cordes italiennes pour violon, guitare et violoncelle. On y trouvera de même les nouveautés musicales des deux derniers mois, un beau choix de romances et de partitions d'opéras pour piano, avec et sans chant, ainsi que l'Alléluia II de Th. Paul.

21. A vendre, chez M. Borel, rue du Château, 20, à Neuchâtel, à cinquante centimes le volume: Martin, Conférences sur la Rédemption. — Chaix, Géographie. — Helmert, die kleinen Naturfreunde, figures, beau. — Draper, Histoires extraites de la Bible, 75 fig, 2 vol. — Fontenelle, De la pluralité des mondes. — Hoffet, Manuel de style et de compositions. — Guérin, Des maladies des yeux. — Hæder, L'ami des écoliers — Le papa Bronner, Les séries amusantes — Schmidt, Hirlanda. — Lowther, De l'autorité de la mission de J.-Christ. — Le maréchal de Saxe, De l'infanterie — Bourrit, Description du Mont-Blanc. — Bayle, Système de philosophie. — Histoire des moines mendiants. — Burke, De la révolution de France. — Scarron, Oeuvres complètes, 12 vol. — Régnault Warin, La caverne de Strossi. — Tissot, De la santé des gens de lettres. — Heeren, Histoire moderne. — Ostervald, Sphère et géographie. — En outre:

A deux francs l'ouvrage: A.-G. Fautes de langage corrigées, 2<sup>e</sup> édition, neuf. — De Rougemont, Géographie de l'homme, 2 vol. — Histoire naturelle des poissons, reptiles et insectes, avec figures coloriées.

A un franc cinquante: Landais, Dictionnaire des rimes. — Reynaud, Arithmétique. — Cellerier, Grammaire hébraïque. — Barré, Biographie classique. — Ollendorf, Grammaire allemande. — Nota, Scelta di Commedia. — Pellico, Le Mie Prigioni. — Ovide, Métamorphoses, latin-français, par Barrett. — Ciceronis Clavis, Ernesti. — Dit. Epistolæ, von Supfle (5 fr.). — Tasso, Gerusalemme liberata.

22. Messieurs frères Rod, à Serrières, avisent le public qu'ils auront toujours dans leur scierie toutes les fournitures concernant cette partie, telles que: planches et plateaux de toute épaisseur et longueur, lattes de toit, liteaux pour gypseur, etc. Ils sont toujours acheteurs de bois à scier, tels que billons et plantes de longueur.

## LIBRAIRIE DE CH. LEIDECKER.

A NEUCHÂTEL.

Publications nouvelles:

25. **Enfance de Jésus**, ou l'éducation chrétienne, discours par Adolphe Monod, pasteur, in-8°, 50 c.

**Cléon**, Episode de l'Eglise d'Alexandrie au troisième siècle, 1 vol. in-12, fr. 1.50.

**Mary Powel** (femme de Milton) jeune fille et épouse, 1645—1646, fr. 1.50.

**Ce que disent les fleurs**, Contés et allégories, par une jeune fille, fr. 1.

**Le champignon doré**, par Sara-Maria Fry, 1 vol. in-16, broché.

**L'année scientifique et industrielle**, 4<sup>me</sup> année, par L. Figuier, 1 vol. in-12, fr. 5.50.

**Du savoir-vivre en France** au 19<sup>me</sup> siècle, ou instruction d'un père à ses enfants, par M<sup>me</sup> la comtesse de Bradi, 1 vol., fr. 1.50.

**La Question de Savoie**, par William de la Rive, broch. in-8°, 80 c.

**La Suisse** dans la question de Savoie, par L. Vuilliamin, in-8°, 75 c.

**La Suisse et la Savoie** considérées dans leurs relations de neutralité. Etude historique et critique, par de Gonzenbach, 1 vol. in-8°, fr. 2.

24. On offre à vendre un bois de lit en noyer à deux personnes, en bon état. S'adr. à la Grand' rue, n° 1, au premier étage.

**Chez M<sup>me</sup> Rosette Meyer-Richard**, près la Croix-du-Marché, maison Borel-Favarger, n° 22, au 1<sup>er</sup> étage:

25. **Un beau et grand choix de gants de soirées**, ainsi que d'autres bons gants de toute espèce.

Chez la même, faute d'emploi, à vendre à très-bas prix, une porte vitrée neuve et proprement travaillée, et deux petites vitrines propres pour montres de magasin.

26. Les personnes qui désirent acheter de la bonne eau-de-vie de lie, peuvent s'adresser à M. Gottlieb Vegmuller, maître tonnelier, rue de l'Hôpital, n° 8, maison Morrelet, à Neuchâtel. Chez le même, à louer, une chambre meublée.

## BENJAMIN ULLMANN,

rue des Halles,

sous le Trésor.

27. Continue de **liquider** ses articles de **toilerie**, tels que toile fil pour chemises et draps de lit, nappage, serviettes, essuie-mains, toile de coton blanche et écarlée, quelques douzaines mouchoirs fil blanc, depuis 5 francs la douzaine.

Encore 1 pièce toile fil, blanche et fine, pour fourreaux d'oreillers.

28. **Fabrique de tamis** en tous genres. Assortiment de **toiles métalliques** en fer et laiton. Assortiment complet de **fournitures de moulin**, etc, chez P. Munier, rue Neuve, à Lausanne.

## ON DEMANDE A ACHETER.

29. On demande à acheter des bouteilles forme bordelaise. S'adr. au magasin Sultzener.

30. On demande à acheter 5 à 4 **actions de la Banque Cantonale**. S'adresser au bureau d'avis.

## A LOUER.

51. A Saint-Blaise, un logement à remettre pour la Saint-Jean. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Droz, au dit lieu.

52. A louer, de suite ou le 1<sup>er</sup> mars, une chambre meublée pour un ou deux messieurs, à l'Evoile, n° 6. Du même endroit, un petit chien a disparu le 7 courant, manteau jaune foncé, long poil et longues oreilles; il porte un collier en laiton et répond au nom de **Braun**; en donner des informations, contre récompense.

53. A louer, une chambre meublée. S'adresser rue des Moulins, n° 14, au 3<sup>me</sup> étage.

54. A louer pour le 1<sup>er</sup> mars ou plus tôt, avec ou sans la pension, une chambre meublée, exposée au soleil levant et ayant la vue du lac et du chemin de fer. S'adr. au bureau d'avis.

55. A louer, un magasin **pour déballage**. S'adresser à l'ancien hôtel de la Balancé.

36. Pour cause imprévue, pour la Saint-Jean prochaine un appartement composé de 4 chambres avec toutes les dépendances nécessaires. S'adresser au bureau d'avis.

37. A louer, dès-maintenant ou pour la Saint-Jean, à des personnes propres et tranquilles, un logement très-bien soigné, composé de deux grandes chambres se chauffant, cuisine, chambre à serrier et place pour le bois. S'adr. à Hess et C<sup>o</sup>, à Serrières.

38. A louer, de suite, une chambre garnie. S'adr. n<sup>o</sup> 15, rue des Moulins, 2<sup>me</sup> étage.

39. A louer, une belle chambre meublée se chauffant, à deux lits, pour deux messieurs, avec pension. S'adr. au bureau d'avis.

40. A louer, dès la St-Jean prochaine, à proximité de la ville, un joli petit logement au premier étage d'une maison agréablement située, au milieu d'un jardin, ayant vue sur le lac et les Alpes. S'adr. au magasin de M. Suchard.

41. Une lingère désire partager la chambre qu'elle occupe avec une personne tranquille, et se recommande pour toutes les occupations relatives à son état, soit chez elle, soit à la journée. Le bureau d'avis est chargé d'indiquer.

42. Deux grands magasins avec arrière-magasin et cave. S'adr. à Louis Reuter, au faubourg.

### ON DEMANDE A LOUER.

43. On demande à louer, un restaurant, un café, ou un débit de vin, ou un local pour en établir un, situé à Neuchâtel ou les environs. S'adresser à W.-Fr. Lips, avocat, à Neuchâtel

### OFFRES DE SERVICES.

44. Une jeune personne du canton de Schaffouse, âgée de 24 ans, qui a déjà été en service, désire se placer dans une honorable famille à Neuchâtel, soit pour tout faire dans un ménage, soit comme femme de chambre ou pour une cuisine ordinaire. Elle peut produire de bons certificats. S'adr. à Elisabeth Bechthold, à la Fleur-de-Lys.

45. Une fille très-recommandable, désire se placer pour le mois de mars comme cuisinière, ou dans une bonne maison pour tout faire. S'adresser maison Prollins, rue du Temple-neuf, 24, au 3<sup>me</sup> étage.

46. Une jeune demoiselle du Wurtemberg, très-recommandable et connaissant la musique, cherche une place de première bonne ou d'institutrice de jeunes enfants. S'adr. à M<sup>me</sup> Meyer, maison Hotz, rue St-Maurice, ou par lettres affranchies, à M<sup>me</sup> Aimé Humbert, à la Chaux-de-Fonds.

47. Une cuisinière d'âge mûr, parlant allemand et français, et ayant de bons certificats, cherche à se placer de suite dans une bonne maison. S'adresser chez M<sup>me</sup> Bénédic, rue St-Honoré, n<sup>o</sup> 14, au 2<sup>me</sup> étage.

48. Une jeune fille de 22 ans, désire trouver une place pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser au bureau d'avis.

49. Une jeune fille, 19 ans, connaissant tous les travaux d'aiguille, qui désire apprendre le français, aimerait se placer de suite dans une famille française. Pour de plus amples renseignements, s'ad. à M<sup>me</sup> Heim, maison Dellenbach, au faubourg.

### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

50. On demande pour de suite une cuisinière active, et une fille de cuisine. S'adr. à M<sup>me</sup> Julie Montandon, rue du Château.

51. Pour la fin d'avril, on demande dans une bonne famille de la ville une parfaite cuisinière, parlant le français et porteuse de bons certificats. S'adresser au bureau d'avis, qui indiquera.

52. On demande une domestique sachant faire la cuisine et quelques travaux d'aiguille. S'adr. au bureau d'avis.

53. On demande, pour le mois de mars, à Yverdon, une bonne cuisinière d'une trentaine d'années; il est inutile de se présenter sans des certificats satisfaisants de moralité et de fidélité. S'adresser à Mad. Thomas, rue du Château, pour plus amples informations.

54. On demande de suite une femme de chambre, de 25 à 50 ans, connaissant bien son service, et qui soit recommandée. S'adr. au bureau de cette feuille.

55. On demande pour de suite, une bonne domestique bien recommandée, parlant le français, sachant bien faire la cuisine et tous les ouvrages d'une maison, ainsi que laver, blanchir, etc. S'adresser à Marie Schorpp, rue St-Maurice, n<sup>o</sup> 14, qui indiquera.

56. On demande, pour entrer de suite ou dans le courant de ce mois, une servante munie de bonnes recommandations, plus une ou deux apprenties tailleuses. S'adr. au bureau d'avis.

57. On demande pour une maison de Paris, une jeune personne capable de faire une cuisine simple. Des témoignages de parfaite moralité sont indispensables. S'adresser au bureau d'avis.

58. On demande un garçon sachant travailler au jardin, tailler et attacher les espaliers, et connaissant la culture et la taille de la vigne. S'adresser au bureau de cette feuille, qui indiquera.

59. On demande un domestique de maison au fait de la culture du jardin. S'adr. au 1<sup>er</sup> étage de la maison Reutter, n<sup>o</sup> 28, au faubourg.

60. On demande pour un ménage de deux personnes à la campagne, une bonne domestique sachant faire un bon ordinaire, coudre et tricoter. S'adr. à Mad. Verdun-Huber, à Cortaillod.

### OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

61. On a perdu en ville ou dans les faubourgs, un col de martre. Le rapporter contre récompense, Grand'rue, n<sup>o</sup> 6, second étage.

62. On a perdu en ville, vendredi matin, un porte-monnaie renfermant deux pièces de cinq fr. et quelque monnaie. On est prié de le rapporter contre récompense au bureau d'avis.

63. Le vendredi 15 janvier, il a été enlevé, à Montilier, près Morat, un beau chien d'arrêt, manteau blanc et brun, nez fendu; son collier porte la marque du canton de Fribourg. Le propriétaire, Samuel Fasnach, aubergiste, à Montilier, promet une très-bonne récompense à la personne qui pourra le lui faire retrouver.

64. On a perdu sur la route de Serrières à Pesieux, une bande de tricot, formée de plusieurs petites pièces. La personne qui l'aura trouvée est priée de la remettre au bureau d'avis; elle recevra une bonne récompense.

65. Trouvé un mouchoir de poche en batiste, bords en couleur et le nom brodé; à réclamer contre les frais de publication chez Mad. Rosette Meyer-Richard, maison Borel-Favarger, n<sup>o</sup> 22, près la Croix-du-Marché.

66. Une petite chienne, couleur jaune, long poil très-fin, longues oreilles, répondant au nom de *Pelotine*, a disparu le 2 courant; en donner des informations, contre récompense, chez Charles Glatz, à la petite Rochette, à Neuchâtel.

67. Perdu une trousse en maroquin jaune, contenant des instruments de chirurgie; la rapporter au docteur Favre, contre récompense.

### AVIS DIVERS.

68. Victor Chaillet, fermier à Pierrabot, demande un bon taupier.

69. Les communiens de Savagnier, internes et externes, sont convoqués pour le lundi 13 courant, à 9 heures du matin.

*Ordre du jour:*

Ratification de la vente des marais tourbeux des Pontins.

70. Il est rappelé aux communiens externes de Pesieux que l'assemblée réglementaire de générale commune de février a lieu le 15 février prochain, à 8 heures du matin, au lieu accoutumé.

Pesieux, le 8 février 1860.

Par ordre, le secrét. du conseil admin.,  
E. BOUVIER.

71. On demande si une personne bienveillante voudrait prêter un piano (6 octaves) à une jeune fille qui espère devenir institutrice, et n'a pas la possibilité de se procurer un instrument pour s'exercer chez elle. Pour plus amples informations, s'adresser à M<sup>me</sup> de Sandoz-Travers.

72. On demande un co-abonné à la **Revue Britannique** pour 1860. S'adresser à M. J.-P. Michaud.

### Société neuchâteloise d'utilité publique.

73. Samedi 11 février 1860, à 8 heures du soir, salle du grand conseil. Séance publique:

**Lecture du Misanthrope de Molière,**  
par M. A. Ramus.

### AVIS.

74. La direction du IV<sup>e</sup> arrondissement postal attire l'attention du public sur une récente décision de l'autorité supérieure fédérale, en vertu de laquelle les tarifs postaux pour les **marchandises et valeurs** sont, dès-aujourd'hui, réduits: le premier de 50% pour les colis d'un poids supérieur à 10 livres, le second de 50% environ pour les valeurs jusqu'à fr. 4,000, et de 60% pour celles plus considérables.

### APPLICATION.

NB. Les taxes sont calculées par rayon de 5 lieues.

Livre	I Rayon.	V Rayon.	X Rayon.
	Jusqu'à 5 lieues	De 20 à 25 lieues	De 45 à 50 lieues
Fr. 1	Fr. —15	Fr. —30	Fr. —60
» 10	» —30	» 1-10	» 2-10
» 15	» —35	» 1-35	» 2-60
» 50	» —70	» 3-10	» 6-10
» 100	» 1-20	» 5-60	» 11-10
Fr. 100	» —15	» —30	» —60
» 1,000	» —30	» 1-10	» 2-10
» 4,000	» —90	» 4-10	» 8-10
» 5,000	» 1-	» 4-60	» 9-10
» 10,000	» 1-50	» 7-10	» 14-10
» 100,000	» 10-50	» 52-10	» 104-10

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> février 1860.

75. Le bureau des télégraphes, à Neuchâtel, accepterait un jeune homme à des conditions favorables. Il pourrait apprendre tout ce qui concerne le service télégraphique. En même temps il aurait l'avantage de pouvoir apprendre la langue allemande. S'adr. au bureau télégraphique, à Neuchâtel.

76. Moi soussigné, Georges Kruger, je déclare que depuis le 25 janvier 1860 je ne fais plus partie de la société Hess et C<sup>o</sup>, de Serrières, et que ma retraite de la dite société a eu lieu du consentement de mes anciens associés aussi soussignés. Serrières, le deux février mil huit cent soixante (1860).  
G. KRUGER,  
J. HESS, U. MATHYS.

77. Une famille recommandable, demeurant dans la capitale d'un canton de la Suisse allemande, aimerait placer (dans le but de lui faire apprendre le français), soit à Neuchâtel, soit dans le canton, un jeune gargon, et prendrait en échange une jeune fille qui désirerait apprendre l'allemand. Pour d'autres renseignements, s'adr. au bureau de cette feuille, qui indiquera.

# LE 29 FÉVRIER.

## TIRAGE DE L'EMPRUNT GRAND-DUCAL DE BADE DE 1845.

Les gains principaux en sont 14 fois Fr. 107,000, 54 fois Fr. 86,000, 12 fois Fr. 75,000, 23 fois Fr. 32,000, 55 fois Fr. 21,000, 40 fois Fr. 10,500, 58 fois Fr. 8,500, 366 fois Fr. 4,200, 1,944 fois Fr. 2,100, 1,770 fois fr. 530.

Le oindre gain que puisse obtenir une obligation est de fr. 100 — En s'adressant **directement** à la maison de banque soussignée, dont la partie spéciale forme le débit des susdits lots, on est non seulement sûr de jouir des conditions de participation les plus modérées et à la portée de tout le monde, mais de la plus prompte et scrupuleuse exécution de l'ordre donné. Sur toute demande le prospectus sera envoyé franco, ainsi que la liste immédiatement après le tirage

**STIRN & GREIM**, banquiers,  
à Francfort s/M.

79. Un instituteur de la Suisse allemande, habitant Neuchâtel, désire employer les quelques heures dont il peut encore disposer, à donner des leçons de langue allemande, et de piano. Ses prix sont très-modérés. Pour les renseignements, s'adresser à M. Niederhauser, à l'hôtel du Raisin.

### M. J.-G. SAUER, TAILLEUR,

rue des Moulins, n° 55, à Neuchâtel,  
se recommande pour tous les ouvrages de sa profession, qu'il exécute de manière à s'attirer une confiance qu'il réclame vivement; il va aussi en journée chez les personnes qui le désirent.

81. Pour éviter tout malentendu, la famille de feu Abram-H. Monnier, de Dombresson, fait savoir que ses intérêts et ceux de leur sœur Madeleine Monnier, de Valangin, sont tout à fait séparés, et que c'est à elle seule qu'il faut s'adresser pour les affaires qui la concernent.

S<sup>me</sup> MONNIER.

82. Messieurs les actionnaires de la **Société immobilière** pour la classe ouvrière, sont invités à effectuer le 4<sup>me</sup> versement de fr. 50 sur leurs actions

Ce versement aura lieu en mains du soussigné, du 15 au 18 février prochain.

Neuchâtel, 12 janvier 1860.

Le secrétaire de la société,  
QUINCHE, notaire.

85. M<sup>lle</sup> Louise Ogay, sage-femme, nouvellement établie à Auvernier, se recommande à l'honorable public de la localité et des environs pour tout ce qui concerne son état, ainsi que pour ventouser, saigner et soigner les malades. Elle mettra beaucoup d'empressement à répondre à la confiance dont on voudra bien l'honorer.

84. La Commune de Chézard et St-Martin ayant l'intention de construire un four à chaux, avise les entrepreneurs à s'adresser au plus tôt à M. Fritz Girard, président de son conseil administratif.

Chézard, le 6 février 1860.

Au nom de la Commune de Chézard  
et St-Martin,

Ulysse TRIPET, secrétaire.

85. Un bon remonteur lépines et chinoises, désirerait se placer dans une maison d'horlogerie du Vignoble. Il peut fournir toutes les recommandations nécessaires. S'adresser au bureau de cette feuille, qui indiquera.

86. Les maîtresses tailleuses qui seraient disposées à recevoir en qualité d'apprentie une jeune fille d'une quinzaine d'années, sont invitées à faire connaître leurs conditions à l'un des membres du conseil administratif de la Communauté de Valangin.

Valangin, 7 février 1860.

Le Secrétaire de Commune,  
QUINCHE.

87. On demande une lingère allant en journée, pour raccommoder le linge fin. S'adr. pendant la matinée, au Tertre, n° 6.

## CONFÉRENCE pour HOMMES,

par M. R.-W. MONSELL.

Lundi 15 février 1860, à 8 h<sup>res</sup> précises  
du soir, à l'oratoire des Bercles.

### La vie de famille.

89. Fritz Philippin, peintre et vernisseur, prévient l'honorable public qu'il vient d'ouvrir un atelier pour son compte. Il se recommande aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, pour tout ce qui concerne son état, promettant bon ouvrage, solidité et modicité des prix. Son atelier est pour le moment Faubourg, n° 58, en cas d'absence, s'adresser rue du Temple neuf, n° 24.

90. Charles-Frédéric Borel, propriétaire de la maison n° 15, rue des Moulins, prévient le public et principalement tous ses locataires, qu'il est expressément défendu d'entreposer quoi que ce soit dans l'allée ou dans la cour de la susdite maison; ils sont prévenus en outre que tout ce qu'il y trouvera déposé, sera enlevé immédiatement, sans que rien puisse être réclamé.

Neuchâtel, le 7 février 1860.

91. Les personnes qui possèdent des vignes sur le territoire des communes de Colombier, Auvernier, Corcelles et Cormondrèche et Peseux, qui désirent faire partie de la Société instituée dans le but d'encourager et perfectionner la culture, peuvent s'adresser à M. F. Bonnet, secrétaire de l'association, à Auvernier.

92. Une jeune femme habitant la campagne, aimerait avoir un ou deux enfants en pension; ils seraient bien soignés sous tous les rapports. S'adresser au bureau d'avis.

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

93. La veuve Brossin informe le public qu'elle a transporté son magasin rue des Moulins, n° 11, au 1<sup>er</sup> étage, sur le derrière. Elle se recommande à l'honorable public.

### BULLETIN DES CÉRÉALES.

NEUCHÂTEL, 9 février 1860.

Froment	le boisseau	fr. 5»10 à fr. 5»50
	(soit fr. 29»10 les 200 livres).	
Moitié-blé	le boisseau	fr. » à »
Seigle	»	» 2»20 à » 2»40
Orge	»	» 2»— à »
Avoine	»	» 1»50 à »

**Munich**, 4 février. — Froment (Waizen), le scheffel, prix moyen, fl. 19»59 kr.  
Baisse: fl. 0»2 kr.

**Lindau**, 4 février. — Epeautre (Kernen), le scheffel, prix moyen: fl. 21»4 kr.  
Hausse: fl. 0»10 kr.

**Berne**, 7 février. — Epeautre (Kernen) le viertel, prix moyen: fr. 5»34 cent.

Hausse: fr. 0»5 cent.

Prix de l'avoine: **Berne**, le malter, fr. 15»82.

IMPRIMERIE DE H. WOLFRATH ET METZNER.

## PRIX DES DENRÉES

au marché de Neuchâtel du 9 février 1860.

Pommes de terre	le boisseau	fr. 1 10
Haricots, légume,	»	5 —
Pois	»	5 —
Pommes,	»	4 —
Canepirs,	»	5 50
Poires coupées sèches.	»	4 —
Poires non coupées.	»	3 —
Pommes sèches non pelées, le boisseau	»	3 35
Pommes sèches pelées,	»	4 50
Noix,	»	4 —
Grus et habermehl,	»	6 —
Carottes, la gerle	»	4 —
Choux, le quarteron	»	2 50
Poules, la pièce,	»	1 50
Coqs,	»	1 50
Poulets, la paire,	»	3 —
Pigeons	»	1 20
Canards	»	6 —
Miel, la livre	»	1 10
Œufs, la douzaine	»	— 75
Beurre en livres	»	1 20
Beurre en mottes	»	4 —
Lard la livre.	»	— 90
Saucisson	»	1 —
Jambon	»	— 90
Lapin, la pièce	»	1 —

Porcs: 70 qui se sont vendus de 44 à 50 cent.

Nombre de chars pesés au poids public.

Paille 24 chars, fr. 3»50 le quintal.

Foin 12 chars, fr. 4»— le quintal.

## ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

### PROMESSES DE MARIAGE.

Joseph-Georges Fässli, boulanger, de Schönenverdt (Soleure), et Rosine Martin, tous deux dom. à Serrières.

### NAISSANCES.

Le 29 janvier. François-Xavier, à Henri-Pierre Lang et à Rosine née Wenger, de Combes.

Le 1 février. Claude-Edmond, à Claude-Etienne-Hippolyte Planche et à Jeanne-Pierrette Bataillard, français.

Le 6. Anna-Louise, à Louis-Auguste Junod et à Anna née Huber, de Lignières.

Le 7. Un enfant du sexe masculin, né-mort, à Charles-Henri Wanner et à Julie née Rosselet, de Thielle.

### DÉCÈS.

Le 5 février. Sophie née Hennig, 85 ans, 11 m., 22 j., veuve de Ernest-Frédéric Muller, de Neuchâtel.

Le 6. Jean-Frédéric Borel, 77 ans, 4 jours, négociant, veuf de Sophie-Eugénie née Jeanrenaud, de Neuchâtel.

Le 7. Frédéric-Rodolphe Marolf, 55 ans, 10 m., 5 j., carrier, époux de Marie-Françoise née Cochand, bernois.

## BULLETIN.

Paris 9 février — Le Pays annonce que les crimes commis contre des militaires dans la Vénétie, dans le Mantouan et dans le Tyrol, seront jugés par un conseil de guerre.

Maroc — Le 4, les Espagnols ont livré une grande bataille et remporté une complète victoire. Ils se sont emparés du campement marocain avec ses tentes, sept canons et plusieurs effets de guerre. Les pertes des Marocains ont dû être considérables; les tranchées étaient jonchées de cadavres.

Madrid, 7 février — Tétouan est pris, — Par suite de la bataille du 4, 800 grandes tentes, de l'artillerie, des chameaux et tous les équipages de guerre des Maures sont tombés entre nos mains. — Les frères de l'empereur ont fui épouvantés. — Somme de se rendre dans les 24 heures avait été adressée à la ville de Tétouan. — Une députation est venue demander miséricorde. — Les troupes irrégulières avaient commencé le sac de la ville. Aussi la division Rios, qui a pénétré sans opposition dans la place, a t-elle été reçue avec joie par la population. — A Madrid, il y a eu d'immenses réjouissances populaires. La ville a été splendidement illuminée. — Le peuple entoure le palais de la reine et fait entendre des acclamations enthousiastes. — On prépare de grandes fêtes.

Madrid 8 février. — La Gazette officiel contient un décret de la reine, par lequel le maréchal O'Donnell est nommé duc de Tétouan et grand d'Espagne. Un autre décret donne au maréchal O'Donnell le terrain sur lequel a été livrée la bataille du 5 février.